



Nîmes, le 13 novembre 2019

Monoxyde de carbone **Attention au danger avec la mise en charge** **des appareils de chauffage lors des premiers froids**

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Ce gaz est incolore, inodore et peut être mortel.

Chaque année, il cause le décès de plusieurs dizaines de personnes en France et en intoxique de nombreuses.

La production de ce gaz est le résultat du **mauvais fonctionnement de la combustion des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude**, le **défaut de ramonage** des conduits de cheminées ou une **utilisation inappropriée** de matériels de chauffage poêle à pétrole, de groupe électrogène, de brasero, de barbecue....) et ce **quel que soit le combustible utilisé** : gaz, fuel, bois ou charbon.

Les conseils

- Faire **entretenir régulièrement** les appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié.
- Faire **ramoner** le conduit de cheminée qui doit être en bon état et raccordé aux appareils de chauffage et de production d'eau chaude.
- Ne **jamais obstruer les grilles de ventilation**, même par grand froid.
- **Aérer** quotidiennement les habitations.
- Ne **jamais utiliser des groupes électrogènes à l'intérieur** des bâtiments ou dans des lieux clos, exclusivement à l'extérieur.
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- **Ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu**. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Quels sont les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone ? Maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue ; ces symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement.

En cas d'intoxication aiguë et dès les premiers symptômes, appelez le 15 pour une prise en charge rapide et spécialisée car les séquelles peuvent être irréversibles.

→ Pour en savoir plus : <http://www.sante.gouv.fr/les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone.html>

Contacts presse :
Préfet du Gard
Ronald PASSET
04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50
Emeline CROS
04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.

